

COMPTE RENDU

-

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE – 19h15

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Paul GIRARD - Maire, Thierry RANGONE – 1^{er} Adjoint, Laurent VERNAZ – 2^{ème} adjoint, Sandrine POIGNET – 3^{ème} adjointe, Sandra BOULAIS – 4^{ème} adjointe, Claudine AMOUDRY, Denis BADON, Nathalie BIBOLLET, Noël CADET, Daniel CHARVAZ, Christian COMBAZ, Christel DUMONT, Alain FINA, Claire FLEUTOT, Aurore MINISTROT, Jean RONZATTI, Stéphanie SANCHEZ

Absentes excusées : Isabelle MORLOT (pouvoir à Aurore MINISTROT), Carole VASCHALDE (pouvoir à Christel DUMONT)

Secrétaire de séance : Sandra BOULAIS

Assistait également à la réunion : Sébastien GAUDET, secrétaire général de la Mairie

Monsieur Le Maire remercie les membres de leur présence et sur sa proposition, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion du 27 juin 2014.

Sandra BOULAIS est proposée en qualité de secrétaire de séance, ce qui est accepté.

Communication du Maire

En vertu des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal par délibération du 28 mars 2014, Monsieur Le Maire fait part des actes ou décisions qu'il a prises.

- Il a renoncé, au nom de la commune, à l'exercice du droit de préemption urbain défini par le Code de l'Urbanisme, sur les parcelles suivantes :

Numéros Parcelles	Lieu-dit	Superficie (m ²)
2609 /2626/2612/2616/2607/2614/146/697/698	Princens	10 025
2765/3144	25 & 31 Rue J. PILLET	528
3105/3107/3109	Le Pont	597
3186	32 Rue de l'Industrie	940
3185	32 Rue de l'Industrie	521
1415	Pré de la Dame	320

- Il a signé un marché public avec l'entreprise SERTPR pour l'opération « Aménagements de voirie dédiés à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite » pour un montant de 30 882.50 € HT, soit 36 999 € TTC.
- Il a signé un bail d'un montant annuel de 9 240 € pour la location de l'appartement situé dans le groupe scolaire (ancienne cantine) avec prise d'effet au 1^{er} juillet 2014 avec Mme Natacha FILLON.
- Il a délivré une concession (avec caveau) dans le nouveau cimetière.

ANIMATIONS

Point sur les animations de l'été 2014

Rapporteur : Sandra BOULAIS

Sandra BOULAIS, Adjointe en charge de l'animation, fait un point sur les animations qui se sont déroulées cet été à Frontenex :

- Village en Fête le 5 juillet avec des animations l'après-midi (dessin, graf, château gonflable, majorette, hip hop...) et diffusion d'un film très apprécié en plein air en soirée. Près de 150 enfants ont participé au concours de dessins qui seront exposés au vœux du maire à la population
 - Malgré un temps très incertain, un feu d'artifice, de grande qualité, a été tiré au stade de football le 12 juillet. Une plainte constructive d'un riverain qui a reçu quelques débris sur sa toiture permettra de situer différemment la zone de tir, si cette manifestation est reconduite.
 - Journée « OPEN AIR » au skate park et dans le parc de la mairie, le 5 septembre. Les membres de l'association OPEN AIR sont satisfaits de cette deuxième édition avec des plateaux de qualité (professionnels du bmx...).
- Concernant la slackline, l'ambiance et la qualité des démonstrations permettront peut être à cette manifestation frontenexoise de devenir une étape de la coupe de France de slack dans les prochaines années.
- Les élus tiennent à remercier chaleureusement la participation active de Frédéric CAPOGNA, ancien conseiller municipal qui avait déjà porté la 1^{ère} édition de l'OPEN AIR en 2013.

PERSONNEL

Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe dans le cadre du futur départ en retraite d'un agent

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Jean-Paul GIRARD rappelle le départ en retraite en mars 2015 du responsable des services techniques communaux et le choix de la commission du « Personnel » de ne pas recruter un agent sur cette même fonction.

Ainsi, après appel à candidature pour un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, un agent a été recruté, par voie de mutation, et intégrera les services techniques, le 15 octobre prochain.

Il est donc nécessaire que le Conseil Municipal délibère pour ouvrir un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 15 octobre 2014, ce qui est validé à l'unanimité.

Laurent VERNAZ rappelle le processus de décision (pré-sélection de 3 candidats sur 17 par la commission du Personnel, choix définitif parmi les 3 présélectionnés par le maire et les adjoints) qui a conduit au recrutement de Monsieur Frédéric GONTHIER.

Information sur la mise à disposition d'agents communaux dans le cadre du Temps d'Accueil Périscolaire

Rapporteur : Laurent VERNAZ

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et du nouveau temps d'accueil périscolaire mis en place par la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie (de 15h45 à 16h30), Laurent VERNAZ rappelle la demande de cette structure de pouvoir bénéficier d'une mise à disposition des agents communaux, pour faire face aux difficultés de recrutement.

Il informe donc le Conseil Municipal de la mise à disposition des deux agents de l'école maternelle (ATSEM Principal de 2^{ème} classe / Adjoint technique de 1^{ère} classe) auprès de la CCHCS sur une base globale de 3 heures/semaine scolaire.

Il indique que les agents ont donné leur accord et que la CCHCS a accepté le principe et le tarif horaire de ces agents. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette mise à disposition et autorise Monsieur Le Maire à solliciter auprès de la CCHCS, en fin d'année, le remboursement des heures effectuées.

Thierry RANGONE indique que ces mises à disposition rentrent dans le cadre du schéma de mutualisation que l'intercommunalité doit approuver dans les prochains mois.

FINANCES

Examen d'une demande de garantie d'emprunt contracté par l'OPAC de la Savoie pour l'acquisition d'un logement au « VILLA TAMIE »

Rapporteur : Laurent VERNAZ

Laurent VERNAZ, Adjoint en charge des Finances, fait part de la demande de garantie d'emprunt sollicité par l'OPAC de la Savoie pour l'acquisition d'un logement de l'opération « VILLA TAMIE », rue Joseph Pillet.

Il rappelle le principe de la garantie d'emprunt, qui consiste, pour la Commune de garantir, souvent en coordination avec le Conseil Général, les prêts consentis par les bailleurs sociaux (OPAC, VAL SAVOIE HABITAT, HALPADES) en cas de défaillance de leur part.

Il explicite la demande de l'OPAC de la SAVOIE.

Dans l'immeuble mitoyen à celui acquis par l'OPAC de la SAVOIE (bâtiment E), la société ASSETS ARCHITECTURE propose à l'OPAC DE LA SAVOIE, l'acquisition d'un logement de type III achevé avec une cave et un stationnement aérien privatisé.

Pour le financement de l'opération de logements locatifs, l'OPAC DE LA SAVOIE par le biais de prêts aidés de la Caisse des Dépôts et Consignations, doit obtenir de la collectivité une garantie des emprunts qu'il sera amené à contracter.

Cette garantie est apportée à 50% par le Conseil Général de la Savoie, les 50% restant sont sollicités auprès de la commune sur laquelle est implanté le projet.

Laurent VERNAZ souligne que le projet d'origine du promoteur se dénaturerait car l'appartement, objet de la demande, fait partie d'un bloc d'habitations vouées à l'accession à la propriété et qu'il deviendrait du logement social.

Il indique que notre commune est très en avance par rapport au territoire sur le nombre de logements sociaux constituant le parc immobilier (plus de 30 %, alors que la loi impose 20% pour les communes de plus de 3 500 hab, ce qui n'est même pas le cas de Frontenex).

Laurent VERNAZ fait part également que l'autre moitié est garantie par le Département, collectivité dont l'avenir juridique est incertaine.

Thierry RANGONE rappelle la mixité sociale voulue au début du projet et que le projet est déjà bien écorné avec l'acquisition récente de 9 logements par l'OPAC de la SAVOIE, portant à 41 le nombre de logements sociaux de l'opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention et 1 contre la proposition), décide de ne pas s'engager à garantir à 50% les prêts que l'OPAC de la SAVOIE sera appelé à contracter pour la réalisation de cette opération.

TRAVAUX

Point sur les problèmes acoustiques du restaurant scolaire

Rapporteur: Jean-Paul GIRARD

Concernant les dysfonctionnements du Centre Médical, Jean-Paul GIRARD fait part de sa rencontre le 3 septembre avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage, AMOME CONSEILS, et la décision de prolonger la garantie de parfait achèvement pour deux entreprises afin :

- de remédier, pour le lot « Chauffage/Ventilation/Plomberie/Sanitaire », aux dysfonctionnements du chauffage et de la ventilation qui génèrent d'importants problèmes d'inconfort et des nuisances sonores
- de remédier, pour le lot « Sols souples », au décollement des dalles thermoplastiques au niveau des joints dans le cabinet médical, nécessitant une vérification sur l'ensemble des sols souples posés dans le bâtiment.

Alain FINA demande si le piège à sons a été posé, ce qui lui est confirmé. Il est précisé que cela est plutôt efficace.

Concernant l'acoustique et suite à une visite avec un fournisseur de matériaux insonorisants, un devis est présenté avec une proposition d'études complémentaires.

Après échanges, et afin d'éviter un investissement hasardeux, le Conseil Municipal décide de faire appel au bureau d'études IN SITU pour dresser en toute indépendance (au regard du maître d'œuvre et de son acousticien), un diagnostic et établir des propositions d'actions, ainsi que des préconisations.

Retour sur la Commission « Travaux » du 9 septembre 2014

Rapporteur: Thierry RANGONE

Thierry RANGONE fait part des points abordés lors de la Commission des Travaux du 9 septembre dernier.

Poursuite de la réflexion sur l'aménagement de l'aire de jeux du parc de la mairie

Dans la continuité des précédentes réunions sur le thème, les membres de la commission ont fait part de leur réflexion quant à la conception / perception des aménagements à entreprendre, et aux tranches d'âges des enfants auxquels seraient susceptibles de satisfaire l'aménagement de l'aire de jeux du parc.

La commission pense qu'une tranche 3-10 ans correspond parfaitement à cette aire.

A l'aide de plusieurs catalogues de fournisseurs, la commission a présélectionné des modules plus adaptés au parc et susceptibles de satisfaire aux besoins des utilisateurs.

Thierry RANGONE observe que, dans le cadre des aménagements et modules projetés, il serait peut être opportun d'intégrer la logique d'accessibilité des enfants handicapés.

La commission devra continuer son travail sur ce dossier, en vue d'une réalisation pour l'été prochain.

Rapport de l'ASDER sur la maîtrise de l'Energie sur le patrimoine communal bâti

Suite à la visite effectuée le 9 juillet 2014 sur les bâtiments communaux (Ecole maternelle, Salle polyvalente, Gymnase des coquelicots, Maison des sociétés, Cure, Bâtiment des services techniques) avec l'ASDER, et l'assistance des personnels des services municipaux, un rapport a été établi par une technicienne de l'ASDER.

Ce rapport détaille les consommations des bâtiments susvisés avec leurs forces et les faiblesses liées à leur structure, leur mode de chauffage, les installations existantes, etc.

La commission a proposé de :

- Fonder la consultation de diagnostic thermique sur les bâtiments suivants : école maternelle, salle polyvalente et gymnase des coquelicots
- Concernant le gymnase des Coquelicots, de rechercher rapidement avec le prestataire en charge de l'entretien de la chaufferie, les causes des dysfonctionnements actuels

Le Conseil Municipal valide ces orientations et décide de requérir au service de l'ASDER, moyennant finances et signature d'une convention, pour travailler sur l'établissement d'un dossier de consultation d'un bureau d'études en vue de faire établir un véritable diagnostic thermique, permettant de dégager les axes relatifs aux actions à engager, préalablement à des travaux.

Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de la rue des Tilleuls

Thierry RANGONE propose d'engager une consultation afin de recourir au service d'un maître d'œuvre pour la sécurisation de la rue des Tilleuls, qui devra répondre à différentes problématiques :

- Sécurité des différents usagers
- Réduction de la vitesse
- Création de places de stationnement

Le conseil municipal donne son accord pour le lancement de cette consultation de maîtrise d'œuvre.

Renforcement de la rue de l'Expansion

Thierry RANGONE indique que la Commission a validé le lancement d'une consultation pour entreprendre dès cet automne les travaux de renforcement de la rue de l'Expansion, qui consisteront en une reprise de la structure de la chaussée et du revêtement.

L'urgence à conduire cette opération est évoquée car la voie est fortement endommagée.

Alain FINA demande que la voirie soit bien calibrée pour accueillir des véhicules lourds car les entreprises présentes ont une activité avec des engins conséquents.

Mur de séparation – Aire de jeux dans le parc de la Mairie

Concernant le mur de séparation situé dans l'enceinte de l'aire de jeux, dont la commission a souligné son inutilité car il coupe la visibilité et que sa suppression permettrait de libérer l'espace pour installer des bancs et agrandir, par conséquence, la superficie potentielle de pose de jeux, Monsieur Le Maire présente deux devis :

- démolition totale (2 040 € TTC)
- démontage partiel qui permettrait de poser des bancs sur son arête (3 500 € TTC)

Après échanges, les élus décident de réfléchir sur la disposition de l'aire et des besoins en terme de surface, avant de valider une des deux options.

Point sur les travaux liés à l'accessibilité des Personnes à mobilité réduite

Rapporteurs: Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE

Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE font part de l'avancement des travaux d'amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite avec les réalisations suivantes :

- des aménagements ponctuels de la voirie (trottoir surbaissé...)
- création d'une rampe d'accès à des espaces publics derrière la Balme
- création d'une rampe d'accès à des propriétés communales (La Poste, le Centre des Finances Publiques, la Mairie)

L'enrobage des allées du parc de la mairie de Frontenex sera effectué vers fin septembre.

Les élus relèvent avec satisfaction les échanges avec Monsieur GIROT, personne à mobilité réduite, qui a constaté que ces opérations étaient extrêmement pertinentes et amélioreraient ses déplacements dans la commune.

Travaux divers

➤ Dénéigement 2014-2015

Monsieur le Maire propose de recourir, de nouveau cette année, aux services de l'entreprise DTP, afin de compléter l'action des services techniques lors des opérations de déneigement (partie basse de la commune), ce qui est accepté par le Conseil Municipal.

➤ Mur du cimetière

Monsieur le Maire rappelle les malfaçons survenues sur un mur du nouveau cimetière en 2011.

Après 3 ans de procédure et malgré le dernier contact avec l'assureur de MOULIN TP, le versement de l'indemnité de 23 137.20 € TTC n'a toujours pas été effectué.

Un courrier a donc été transmis directement à l'entreprise pour qu'elle honore ses engagements.

D'autre part, une demande de prise en charge du reliquat financier non pris en charge par l'assurance de MOULIN TP (20%, correspondant à 5 785 €) a été sollicitée auprès de la DDT DE LA SAVOIE, maître d'œuvre de cette opération en 2008-2009.

➤ Immeuble Le Grand Roc

Monsieur le Maire fait part d'un devis pour la pose de protections sur les mains courantes en bois de l'immeuble communal « Le Grand Roc », qui sont en très mauvais état.

Dès réception d'un autre devis, et en vertu de ses délégations, il optera pour la solution technique et financière la plus judicieuse.

Denis BADON indique que le Relais Infos Services, situé à l'entrée de la Commune, et la clôture de la Cure de l'Eglise sont en mauvais état.

URBANISME

Proposition de lancement d'une procédure de transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme

Rapporteur: Thierry RANGONE

Suite à la Commission Urbanisme du 28 août 2014, Thierry RANGONE propose de lancer une procédure de mutation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

Il rappelle que la Commune de Frontenex est dotée depuis 1995 d'un Plan d'Occupation des Sols qui régit le droit du sol et cadre ainsi les demandes d'autorisation d'urbanisme.

La loi pour "l'accès au logement et à un urbanisme rénové", dite loi ALUR, publiée le 26 mars dernier, rend caduque les POS à compter du 31 décembre 015 sauf si les communes ont engagé une élaboration de Plan Local d'Urbanisme avant cette date, et sous réserve qu'il soit approuvé avant le 26 mars 2017.

Ce PLU devra prendre en compte les orientations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), ainsi que les différents documents qui ont pu grever le POS ces dernières années (Plans de prévention des risques technologiques et naturels).

Il précise les délais importants de cette procédure car compte tenu de la complexité croissante de l'exercice (Loi Grenelle, Loi ALUR, etc., etc...), des délais administratifs de consultation des personnes publiques associées et d'enquête publique, l'élaboration d'un PLU prend au minimum 2 ans entre le démarrage concret des études et l'approbation du PLU.

Il propose donc de lancer cette procédure dont la première étape est de recruter un bureau d'études.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le lancement de la procédure de modification du POS en PLU, avec comme première étape, la consultation pour recruter un bureau d'études en charge de mener à bien cette procédure.

Point sur le lotissement « La colline de Rochebourg »

Rapporteurs: Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE

Monsieur Le Maire fait part de l'avancement du dossier de rétrocession du lotissement, et notamment la dépose d'un permis modificatif par CAPELLI, dernière étape avant que la Commune ne se prononce sur les conditions de la reprise du lotissement.

Il indique que CAPELLI a décidé de ne plus entretenir les espaces verts, arguant du fait que les lots ont été réceptionnés avec les propriétaires et que cela était prévu initialement.

Malgré plusieurs interpellations de riverains, Monsieur Le Maire rappelle que la Commune ne peut et ne doit légalement intervenir sur l'emprise de ce lotissement.

Laurent VERNAZ demande qu'un courrier soit fait auprès des riverains pour leur rappeler ces différentes règles.

Informations sur projets en cours

- Construction de 14 logements sociaux – allée Floréal par HALPADES :

Monsieur le Maire indique que les entreprises ont été retenues et que le chantier devrait démarrer dans deux mois.

- Rénovation d'un bâtiment par la société NANTET LOCABENNES – secteur du Pont:

Monsieur Le Maire indique que les études sont en cours avec un démarrage prévisionnel des travaux fin 2014- début 2015

VIE ASSOCIATIVE

Attribution d'une subvention à l'Amicale Boules de Frontenex

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Jean-Paul GIRARD fait part de la demande de l'Amicale Boules de Frontenex d'obtenir une aide financière pour l'organisation et les déplacements des équipes qualifiées (doublette et quadrettes) pour les Championnats de France qui se sont déroulés en juillet 2014.

Sandrine POIGNET rappelle que c'est une association frontenexoise qui dispose d'un bâtiment privé, avec les charges en découlant.

Thierry RANGONE et Alain FINA s'interrogent sur le fait que si toutes les associations font la même demande, cela risque de devenir difficile à gérer, sans se fixer un cadre.

Nathalie BIBOLLET demande s'il n'y aurait pas possibilité de trouver un autre moyen que financier pour les épauler. Noël CADET souligne toutefois que peu d'associations ont des adhérents qui participent à des compétitions nationales.

Laurent VERNAZ propose de verser la même somme que l'an dernier (500 €) tout en leur expliquant que l'année prochaine, l'approche pourra être différente.

Après échanges, le Conseil Municipal décide de verser, à l'Amicale Boules, à la majorité (6 abstentions), une subvention de 300 € pour leur participation aux championnats de France et de 150 € pour le challenge de la municipalité.

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu des délégués des communes sur le fonctionnement des différents syndicats

Les délégués des différents EPCI, dont la commune fait partie, évoquent les dossiers en cours (SIRS, FAYET...).

SI DES EAUX DU FAYET

Jean-Paul GIRARD fait part du recrutement d'un maître d'œuvre, le cabinet MONTMASSON pour les travaux qui concerneront :

- Traitement de la turbidité de la source du Fayet au débit d'étiage (5 l/s)
- Raccordement du réservoir de Tournon au réseau de Verrens-Arvey
- Diagnostic du forage existant et réalisation d'un forage et de son équipement et/ou réhabilitation du forage existant
- Etude du traitement de la turbidité de la source des communaux
- Abandon et déconnexion des sources de La Touvière et de Sous le Col
- Interconnexion des réseaux sud et nord entre Cléry et Arvey
- Raccordement du réservoir de Villard Mavin au réseau de Cléry
- Modification du raccordement du hameau de Villard Mavin
- Mise en place d'une surpression au hameau des Mollets
- Renouvellement de conduites

SIRS DE FRONTENEX

Nathalie BIBOLLET, 1^{ère} vice-présidente du SIRS de Frontenex (ramassage scolaire), fait part de quelques éléments relatifs à la rentrée scolaire :

- La hausse du prix de la carte de transports scolaires (paiement d'une partie du coût du transport et non plus des frais de dossiers) par le conseil général a provoqué des réactions de la part des parents
- La baisse des effectifs (-9%), soit 768 élèves à ce jour a permis de suspendre deux circuits (1 pour le collège et 1 pour le primaire) sur le secteur Verrens Arvey/Plancherine
- 16 circuits sont gérés par le SIRS de FRONTENEX (10 pour le collège et 6 pour le primaire)
- Difficultés rencontrées cette année par les agents administratifs mis à disposition du SIRS par la Commune de FRONTENEX pour les inscriptions et les paiements car c'était la première année d'utilisation d'un système en ligne

Nathalie BIBOLLET et Claire FLEUTOT font part d'une réunion qui s'est tenue devant le collège avec tous les élus du SIRS pour assister à l'arrivée des bus et qui a permis de relever l'efficacité du système de sécurisation mis en place à l'arrivée des bus le matin.

SIERSS DE FRONTENEX

Laurent VERNAZ rappelle les collectivités du syndicat (communauté de communes + Grignon, Gilly sur Isère et Mercury) qui composent cette entité qui chapeaute les services du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Frontenex à savoir :

- le foyer logement (EHPAD)
- le service d'aide à domicile
- le service des soins infirmiers à domicile

Il souligne le nombre importants d'agents (plus de 100 personnes) et précise que le déficit d'un des services (lié à un absentéisme beaucoup trop important) nécessitera certainement un appel à cotisation complémentaire cette année auprès des communes membres.

Enfin, il souligne le départ en novembre de Martine BALMON, directrice, qui a sollicité une mutation et précise qu'un recrutement a été lancé.

Information sur la rentrée scolaire et l'application de la réforme des rythmes scolaires

Rapporteur: Sandrine POIGNET

Sandrine POIGNET, adjointe en charge de la vie scolaire, fait un point sur la rentrée scolaire et l'application concrète de la réforme des rythmes scolaires.

S'il n'y a pas eu de changement à l'école maternelle, en élémentaire, une classe a été supprimée et seule la directrice est restée en poste, accompagnée de 3 nouveaux professeurs des écoles ou instituteurs.

Concernant la mise en place des temps d'accueil périscolaire, Sandrine POIGNET indique que sur la période allant jusqu'aux vacances de Toussaint, 23 élémentaires et 13 maternelles sont inscrits pour une moyenne de 27 enfants accueillis par jour.

Stéphanie SANCHEZ fait part de quelques remarques des parents sur cette nouvelle organisation :

- absence de bus pour se rendre à Verrens Arvey, au centre de loisirs le mercredi
- absence d'informations en général de la part de la mairie sur ces TAP

Sandrine POIGNET rappelle les nombreuses réunions et la présence des parents délégués à la plupart des échanges préparatoires à l'application concrète de cette réforme des rythmes scolaire.

Jean-Paul GIRARD souligne que c'est la CCHCS qui a porté ce projet et sa mise en place, avec un degré d'information assez important avant les vacances scolaires.

Recensement de la population

Claudine AMOUDRY, élue qui sera en charge du suivi du recensement de la population avec Sébastien GAUDET, coordonnateur communal de cette opération qui se déroulera début 2015, fait part d'une 1^{ère} réunion et souligne notamment la possibilité des habitants de remplir leurs questionnaires en ligne.

Pour conclure, Monsieur Le Maire indique qu'une rencontre entre le personnel communal et les élus aura lieu le mercredi 15 octobre à 19h15 en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h20.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 24 octobre 2014 à 19h15

Le Maire,

Jean-Paul GIRARD